

Conflit de travail chez Labatt - Les discussions sont suspendues à la suite d'incidents

La direction de Labatt dénonce les tactiques «de gros bras» du syndicat

PC

Édition [du samedi 2 et du dimanche 3 août 2003](#)

Mots clés : Québec (province), Entreprise, Syndicalisme, labatt

La Brasserie Labatt et ses 950 employés en grève ont suspendu leurs discussions à la suite d'une série d'incidents «dignes des tactiques de gros bras des années 1950», a laissé savoir hier le porte-parole de l'entreprise, Paul Wilson.

Jeudi soir, quelque 200 grévistes se seraient rendus en autobus scolaire à son domicile pour manifester leur frustration et leur colère. Ils auraient lancé des oeufs sur son toit et planté des pancartes dans sa pelouse sous les yeux médusés des voisins. Alertés par des voisins et par les gardiens de Labatt, des policiers de Montréal ont assisté à la fin de la manifestation, a assuré M. Wilson, qui n'était pas chez lui ce soir-là.

Depuis une semaine, au moins trois autres cadres auraient reçu la visite d'employés. Dans certains cas, des menaces auraient même été proférées contre eux. Quelques-uns de ces incidents auraient été filmés par les employés de l'agence de sécurité embauchée par Labatt pour protéger son personnel. Selon M. Wilson, des accusations pourraient être portées.

«Il est important d'indiquer clairement au syndicat que nous ne céderons pas devant de tels gestes, a souligné M. Wilson lors d'un point de presse au siège social de Labatt. L'intimidation et le vandalisme ne peuvent être tolérés, pas plus que l'intrusion dans la vie privée des gens. Nous enverrons une lettre à tous nos employés pour leur dire qu'il n'y aura pas de négociations si des gestes semblables se répètent», a-t-il ajouté.

Pas de vandalisme

Rencontré dans les bureaux de son organisation, non loin de la brasserie, le président du Syndicat des travailleurs de la brasserie Labatt, Robert Daneau, a tenté d'atténuer la portée des gestes posés par des employés. «Je peux confirmer qu'il y a eu des manifestations pacifiques organisées par le syndicat, mais il n'y a pas eu d'actes de vandalisme comme tel étant donné que les policiers étaient sur les lieux et qu'il n'y a eu aucune arrestation. S'il y avait eu vraiment des actes de vandalisme, je pense que les forces de l'ordre auraient fait leur travail», a-t-il déclaré.

Le syndicat s'est dit prêt à retourner à la table des négociations dès la semaine prochaine, à la demande du conciliateur, Robert Dupuis.

Les travailleurs de Labatt sont en grève depuis le 16 juin dernier. Ils ont rejeté les dernières offres patronales le 25 juin. Les principaux points en litige sont l'accès à des postes permanents pour les employés surnuméraires de même que le recours à la sous-traitance. La question salariale fait aussi partie des questions à régler.

Le Syndicat des travailleurs de Labatt compte quelque 950 membres; il est affilié à la CSN.